

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Charles et Adrien Dupuy - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le jeudi 10 juillet 2025.

Lycée Charles et Adrien Dupuy - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (32604)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Charles et Adrien Dupuy - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (32604)	Jury par défaut	Tous les candidats	4	32	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins et livret scolaire.	Moyennes et appréciations littérales.	Essentiel
	Résultats en mathématiques, sciences et technologies.	Moyennes et appréciations littérales.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Motivation pour l'alternance.	Fiche Avenir et courrier de motivation.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet, motivation et connaissance de ce BTS.	Cohérence entre la formation pré-bac et le choix de la spécialité de BTS. Lettre de motivation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre de motivation	Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les résultats trop faibles, des mentions relatives à une maîtrise insuffisante des compétences psychosociales peuvent conduire le jury à ne pas classer un dossier.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Information essentiellement utilisée pour éventuellement départager deux candidats

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Depuis plusieurs années nous utilisons un pré-classement (type de baccalauréat préparé - avis de l'établissement d'inscription pour la classe de terminale, résultats scolaires, appréciations portées sur les bulletins tri/semestriels ... - des candidats a été réalisegrâce aux outils d'aide proposés par la plateforme ParcourSup.Dans quelques cas, la commission d'examen des voeux s'est toutefois permis de prendre du champs relativement à ces éléments pour pouvoir apprécier plus sereinement les mérites des candidatures ainsi examinées.Lorsque l'entreprise est déjà connue, la bonne adéquation entre activités et tâches professionnelles prévues et celle définies par le référentiel de la formation est vérifiée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous constatons toujours que, dans leur grande majorité, les courriers de motivation ne sont pas élaborés avec grand soin. Un "j'ai choisi cette spécialité parce cela me plaît" est un élément trop souvent rencontré et ne constitue certainement pas une lettre de motivation. Sans compter les candidats réalisant des copier-coller intempestifs, d'un voeu à l'autre, sans même changer le nom de la spécialité de BTS visée ! Ces pratiques sont dommageables pour tous les candidats, surtout pour ceux dont le projet de formation en BTS est atypique, bac pro d'une spécialité fort éloignée de la série de BTS demandée par exemple. Trop souvent les éléments fournis pour les candidatures atypiques ne permettent pas de juger de la spécificité de la demande. Cette dernière est alors placée en fin de liste ou même annulée.

Signature :

David GAY,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Charles et Adrien Dupuy